

## FICHÉ, CIBLÉ ET SOLLICITÉ

C'est le coup de colère d'une internaute auprès du **Réseau anti-arnaques** : « Être obligé de se faire radier d'un fichier dans lequel je n'ai jamais demandé de figurer ! D'où mes questions : Comment ont-ils eu mes coordonnées ? Vont-ils réellement faire cette suppression ? Et, entre eux, ne seront-ils pas tentés de vendre ces infos ? »

Voici les informations à connaître :

Un vaste marché du marketing direct existe dans lequel se négocient des bases de données. Plus les informations stratégiques (âge, numéro de téléphone portable, adresse mél, localisation géographique) sont nombreuses, plus vos données valent chères.

D'énormes fichiers de clients alimentent ce marché, et notamment ceux des fournisseurs d'énergie, des opérateurs de téléphonie, des sociétés de vente à distance sans oublier ceux des abonnés à des titres de presse.

Dès son inscription dans un fichier (souscription d'un abonnement, d'une commande, d'un contrat de téléphone ou d'énergie), le consommateur doit penser à cocher la case interdisant le professionnel de céder les données ainsi recueillies.

Mais le consommateur peut lui-même, et sans avoir conscience, fournir des renseignements précieux qui seront aussitôt commercialisés : ainsi les jeux et concours sur internet constituent des pièges à données particulièrement efficaces...

Quelques fichiers sont particulièrement prisés : celui du mensuel **PARENTS** cible, par définition, les couples qui attendent un bébé et qui, de ce fait, ont des achats prioritaires (véhicule à changer, besoin d'une habitation plus grande, matériel et accessoires à acheter). N'oublions pas le fichier des changements d'adresse définitifs géré par **LA POSTE** qui liste les clients qui vont déménager et qui communiquent leur nouvelle adresse de résidence. Leurs coordonnées intéressent tout spécialement les banques et les assurances.

L'information suprême reste l'indication d'un projet proche (épargne, voyage, automobile, prêt...) recueillie lors de questionnaires qui circulent sur internet. Le terme de « leads » (contact d'un client potentiel) est, dès lors, utilisé

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))